



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PETIT DÉJEUNER PRESSE LES PROJETS ACTUELS EN SANTÉ DANS LA MEUSE

Dossier de presse

28 MARS 2023

Sommaire

INVESTISSEMENT EN FAVEUR DE LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DANS LA MEUSE.....	3
AGIR SUR LES DETERMINANTS DE SANTÉ.....	5
LES RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ	9

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

INVESTISSEMENT EN FAVEUR DE LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DANS LA MEUSE

Dans le cadre du Ségur de la Santé, l'ARS Grand Est soutient financièrement des projets qui luttent concrètement contre les inégalités territoriales en santé dans le département de la Meuse. Les projets sélectionnés bénéficieront au total d'un soutien financier à hauteur de deux millions d'euros.

Les investissements courants, soutenus dans le cadre des enveloppes de réduction des inégalités territoriales et sociales, doivent faciliter l'accès au diagnostic ou aux soins ou renforcer l'offre de soins existante pour tout ou partie de la population de la Meuse.

3

Cette enveloppe permet de soutenir les établissements sur les axes suivants :

Amélioration de l'accès aux examens et diagnostics, par l'acquisition :

- D'une cabine d'ESR (Épreuves Fonctionnelles Respiratoires) sur le CH de Bar-le-Duc, afin de diminuer le temps d'attente des patients pour accéder à cet examen dans le cadre des consultations en pneumologie, complétée par un thoracoscope qui permet de visualiser les surfaces pulmonaires et la cavité pleurale,
- D'un test de sueur dans le service de pédiatrie du CH de Verdun permettant d'établir un diagnostic de mucoviscidose en proximité,
- D'un écho-endoscope permettant de renforcer la filière de cancérologie dans la recherche et l'analyse des tumeurs, (CH de Verdun-Saint-Mihiel)
- De 2 échographes pour renforcer le parc de la maternité de Verdun et améliorer l'accès aux patients,
- De 5 échographes vésicaux pour les services de psychiatrie, de soins de suite et de réadaptation et de l'EHPAD afin de permettre la réalisation des examens au plus près des patients et éviter leur transfert vers le centre hospitalier,
- D'un 1 échographe pour les consultations du CH de Verdun-Saint-Mihiel externalisées sur Montmédy permettant d'apporter une réponse aux besoins de la population sur un territoire en difficulté sur l'offre en gynécologie.

Renforcement de l'offre de soin, par l'acquisition notamment :

- D'un hystéroscope, d'un échographe et d'une colonne vidéo afin de renforcer les équipements et développer les prises en charge plus complexes, améliorer la qualité et la sécurité des soins (CH de Bar-le-Duc)
- D'un générateur de radiofréquences pour développer une nouvelle offre en traumatologie au sein de la clinique du parc de Bar-le-Duc en matière de réduction des douleurs chroniques du dos, nuque, hanche et genou.
- D'une table de césarienne afin de moderniser l'offre gynéco-obstétrique (CH de Verdun-Saint-Mihiel),
- De 5 incubateurs fermés pour améliorer la prise en charge au sein du service de néonatalogie de Verdun.
- De deux moteurs chirurgicaux pour le bloc opératoire en orthopédie et traumatologie au centre hospitalier de Bar-le-Duc,
- De moteurs chirurgicaux, d'un amplificateur de brillance, d'un laser urologique, d'un colonne vidéo pour la gynécologie afin de moderniser le bloc, permettant d'améliorer l'offre chirurgicale mais aussi de renforcer l'attractivité pour les praticiens (CH de Verdun)

Sont également soutenus l'achat de plus petits matériels, comme des pousses-seringues afin de d'améliorer la sécurisation des soins et répondre aux nouvelles recommandations pour certaines prises en charge complexes ; des pompes à nutrition pour une meilleure prise en charge des troubles de la dénutrition chez les personnes âgées, ou les patients atteint d'un cancer ou d'insuffisance rénale chronique ; ou encore l'acquisition d'appareils de réalité virtuelle afin d'améliorer le bien être du patient en réduisant l'anxiété, la douleur, les troubles du comportement et la consommation médicamenteuse.

Ces investissements permettent non seulement d'améliorer l'accès au diagnostic et de renforcer l'offre de soins, mais également de **rendre plus attractifs les établissements du territoire** pour les professionnels de santé.

AGIR SUR LES DETERMINANTS DE SANTÉ

L'ARS a pour mission de définir, piloter et coordonner la mise en œuvre la politique régionale en matière de santé environnementale, de prévention et promotion de la santé. Elle travaille en étroite collaboration avec d'autres partenaires afin de répondre aux besoins identifiés dans un souci de réduction des inégalités de santé.

Principaux enjeux pour la promotion de la santé, la prévention et les publics vulnérables :

- Agir sur les principaux déterminants comportementaux de la santé (alimentation, activité physique, addictions, ...)
- Développer le dépistage et la prise en charge des principales maladies chroniques et des cancers
- Développer l'éducation thérapeutique sur le territoire, au plus près des malades
- Améliorer le recours aux soins et à la prévention des personnes en situation de vulnérabilité (socioéconomique, culturelle,..)
- Développer une politique de santé ambitieuse en faveur des enfants et adolescents

5

L'objectif recherché est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en agissant sur les comportements des individus mais également sur l'environnement qui doit être favorable aux changements de comportements nécessaires. Mais également de permettre à chaque citoyen d'être en capacité d'agir sur sa propre santé pour rester en bonne santé.

Pour se faire, le travail avec un réseau de partenaires associatifs, institutionnels large est indispensable. Cette politique est déclinée au niveau départemental ou infra départemental en s'appuyant sur les dynamiques locales au travers notamment des contrats locaux de santé.

La nutrition, terme qui inclut l'alimentation et l'activité physique, est un enjeu majeur de santé publique. De nombreux travaux scientifiques ont démontré l'incidence de l'inadéquation des apports alimentaires, de la sédentarité et de l'insuffisance de l'activité physique sur le développement de certains cancers, de maladies cardio-vasculaires, du diabète, de l'obésité, de l'ostéoporose ainsi que sur diverses déficiences. Elle est un facteur majeur de la mortalité et de la morbidité en France.

1ERE CHARTE PNNS EN MEUSE

L'amélioration de l'état nutritionnel de la population constitue un enjeu majeur pour les politiques de santé publique menées en France, en Europe et dans le monde. Lancé en 2001, le Programme national nutrition santé (PNNS) est un plan de santé publique visant à améliorer l'état de santé de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition. Pour le PNNS, la nutrition s'entend comme l'équilibre entre les apports liés à l'alimentation et les dépenses occasionnées par l'activité physique.



Le programme national nutrition santé (PNNS) vise à améliorer l'état de santé de la population et à lutter contre les inégalités de santé. Alliant santé et plaisir, il replace de façon positive la nutrition, l'alimentation et l'activité physique au cœur de la vie quotidienne de chacun.

La réussite des objectifs du PNNS repose sur la conjonction, la synergie d'actions à l'échelle nationale, régionale et locale et la mobilisation de l'ensemble des acteurs dont les collectivités territoriales.

6

Une des déclinaisons territoriales du PNNS est la signature de charte PNNS « villes actives du PNNS ».

Cette charte « villes actives du PNNS » est un outil mis à la disposition des collectivités afin de les mobiliser sur l'importance de la nutrition comme **déterminant de la santé**.

Elle s'appuie sur 4 domaines d'intervention :

- Information / communication
- Formation : personnels en milieux scolaires, cuisiniers, diététiciens, personnels du CCAS
- Aménagement du territoire : création de piste cyclables, d'aires de jeux et de cours d'école...
- Education à la santé : promotion des comportements favorables à la santé et développement des ateliers alimentation et activité physique...

Le Cnam-ISTNA (Conservatoire national des arts et métiers – Institut Scientifique et Technique de la Nutrition et de l'Alimentation) réunit expertise scientifique et innovation pédagogique pour sensibiliser tous les publics aux problématiques de nutrition et de santé.

L'ARS Grand Est finance le CNAM Istna à hauteur de 60 650 € afin de développer et d'animer le réseau de signataires des chartes PNNS sur la région Grand Est et d'accompagner la mise en place d'actions en nutrition pour les signataires. Une enveloppe de 52 575€ a également été mobilisée pour la création et le déploiement d'un outil innovant de prévention santé en alimentation et activité physique pour les jeunes de 15 à 29 ans : l'Escape nutrigame.

La communauté de communes de Damvillers-Spincourt est la première collectivité meusienne à s'être engagée dans cette démarche puisqu'elle a signé la charte le 13 mai 2022.

Les premières actions déployées consistent à relayer des informations en terme de nutrition et soutenir les actions de sensibilisation comme la réunion d'information du 4 octobre dernier à destination des personnes âgées intitulée « Adoptez les bon réflexes en passant par l'assiette et l'activité physique ».

Une autre action en cours de déploiement est la formation de l'ensemble des personnels des écoles de la codecom afin d'impulser une dynamique territoriale et leur permettre de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge aux comportements favorables à la santé en matière d'alimentation et d'activité physique.

LA CARAVANE DU SPORT

La « Caravane du Sport » a été élaborée dans une optique de sport santé, d'intégration sociale et de réduction des inégalités territoriales, en partenariat avec le département et l'agence nationale du sport (ANS). Il s'agit de faire venir le sport au plus près des publics fragiles, à savoir les enfants, les adultes, les seniors ou les personnes en situation de handicap.

Concrètement, il s'agit d'un **dispositif itinérant** (contenant du matériel sportif) animé par un éducateur sportif professionnel, qui se déplace régulièrement des territoires ruraux et dans des zones blanches d'associations sportives et lors de manifestations, pour promouvoir l'initiation au sport.

L'objectif premier est de développer une offre adaptée pour faciliter la pratique régulière d'activité sportive, notamment pour les publics insuffisamment actifs ou éloignés de l'activité physique et sportive.

La Caravane du Sport est également **un outil au service du Sport-santé**, sport bien-être. Elle s'inscrit dans les orientations du projet de Stratégie Nationale de Sport Santé afin « d'améliorer l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive de chacun, au quotidien, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie. » Elle s'articule autour d'évènements gratuits et itinérants permettant au plus grand nombre de découvrir différents sports.

Financement du dispositif :

- ARS Grand Est : 25 000 € / an sur la période 2019-2024
- Agence Nationale du Sport : 3 000 € en moyenne par an
- Le Département : 4 000 € en moyenne par an

La Caravane du Sport fonctionne sur une année sportive, soit pour le dernier exercice de septembre 2021 à juin 2022. Pour cette période, le projet a permis la mise en place de créneaux réguliers sur 3 secteurs ruraux meusiens : Les Islettes, Montfaucon et Montiers-sur-Saulx. La Caravane fut également présente sur des évènements comme le Trail des Portes de Meuse ou celui de La Béholle, ou encore les Collégiades (UNSS). Ainsi cela a représenté **une centaine de séances** pour une trentaine d'enfants et une dizaine d'adultes.

Pour la période en cours, les sites réguliers sont : Les Islettes, Pierrefite-sur Aire, Rosnes et Montiers-sur-Saulx.

Enfin la caravanne du sport fait la promotion de **Prescri'mouv**, dispositif qui facilite la pratique d'activité physique en toute sécurité sur prescription médicale. Il permet à un médecin traitant d'orienter son patient vers une offre d'activité physique adaptée, de qualité et réalisée au plus proche de son domicile.

Le dispositif s'adresse aux personnes souffrant de limitations fonctionnelles modérées ou légères* et atteintes d'une pathologie de la liste ALD 30, d'un trouble musculo-squelettique, de troubles persistants suite à une infection à la covid (notamment en cas d'altérations physiques marquées : atteintes respiratoires, cardiaques ou articulaires...) et/ou en situation d'obésité (indice de masse corporelle (IMC) compris entre 30 et 40)...

[Prescrimouv, bougez plus pour mieux vivre en Grand Est \(prescrimouv-grandest.fr\)](http://prescrimouv.bougez-plus-pour-mieux-vivre-en-grand-est.fr)

Ceux sont 37 créneaux de sport adapté et labellisés **Prescri'mouv** qui sont disponibles sur le territoire meusien.

LE CDOS MEUSE VOUS PROPOSE

La CARAVANE DU SPORT Meuse

LE SPORT POUR TOUS ! PARTOUT ! GRATUITEMENT !

LES ISLETTES
PIERREFITTE SUR-AIRE
ROSNES
MONTIERS-SUR-SAULX

Infos et Inscriptions :
www.cdos55.fr
07.50.55.13.98

CREATION GRAPHIQUE - CDOS MEUSE

Portes de Meuse
AGM
Communauté de Communes
Argonne
ars
FONDATION DECATHLON
COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANCAIS
CDOS MEUSE
Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Harmonie mutuelle
MAIF
AGENCE NATIONALE DU SPORT
meuse

LES RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

L'Agence Régionale de Santé du Grand Est a fait des ressources humaines en santé, un axe prioritaire de son Projet Régional de Santé (PRS) 2018-2023 avec 9 objectifs représentant les enjeux majeurs des ressources humaines en santé pour l'ensemble des professions de santé (médicaux et non médicaux) :

- **Favoriser la création de parcours professionnels** pour toutes les professions de santé en partenariat avec les universités, les représentants des professionnels et des étudiants, la Région et les autres services en charge des formations ;
- **Développer et diversifier les terrains de stage d'accueil des internes**, en fonction de l'offre et des besoins du territoire, pour mettre en œuvre la réforme du 3e cycle sur les trois subdivisions
- **Organiser une coordination pédagogique des instituts de formation paramédicaux**
- **Mettre en œuvre l'universitarisation des formations paramédicales** des niveaux II et III
- **Appuyer chaque établissement support de GHT** pour développer une stratégie efficiente en matière de ressources humaines en santé et notamment de gestion prévisionnelle des métiers et des compétences
- **Organiser une offre de formation continue** pour répondre aux besoins de soutien à domicile de la population en perte d'autonomie ou souffrant de maladies chroniques en y intégrant les soutiens aux aidants
- **Renforcer les coopérations des professionnels de santé** pour réduire les délais d'accès aux soins
- **Déployer une politique contractualisée et partenariale** pour améliorer la qualité de vie au travail des professionnels de santé
- **Mettre en place un programme de formation continue**, en partenariat et en complémentarité avec les acteurs du développement professionnel continu.

9

ACTIONS MENÉES EN RH EN SANTÉ

- **Ouverture de postes d'assistants spécialistes à temps partagés** (cofinancés par l'ARS) sur les filières en tension : ce dispositif permet aux jeunes diplômés en post-internat qui le décident de parfaire leur formation en occupant des postes partagés entre deux établissements hospitaliers, sur la base de la signature d'une convention de deux ans. Intérêt : favoriser l'installation en zones déficitaires, améliorer la coordination territoriale, permettre aux praticiens une expérience variée,

MEUSE : 17 postes ont été ouverts depuis 2018, dont 14 pourvus (dont 5 encore en cours) pour un total de 2 M€, principalement en :

- ophtalmologie (4 postes), dont 2 encore en cours,
- cardiologie (2 postes),
- oncologie médicale (2 postes) , dont 1 en cours
- médecine d'urgences (1 poste), poste en cours
- chirurgie urologique (1 poste)
- pneumologie (1 poste)
- neurologie (1 poste)
- Médecine générale-nutrition (1 poste)
- Endocrinologie – diabétologie – nutrition (1 poste) en cours

- **Prime d'engagement dans la carrière hospitalière** : s'adresse aux praticiens contractuels et aux assistants des hôpitaux. Elle est versée aux praticiens qui s'engagent avec un établissement public de santé, au travers d'une convention d'engagement de carrière hospitalière, à exercer sur un poste, dans une spécialité en tension, jusqu'à sa nomination en tant que praticien hospitalier (PH). Intérêt : valoriser la carrière hospitalière publique, notamment dans les spécialités en tension,

MEUSE : 3 contrats d'engagement dans la carrière hospitalière ont été signés représentant 72500 €.

- **La prime d'exercice territorial** : Elle s'adresse aux praticiens et assistants dans les hôpitaux publics qui s'engagent, sur la base d'une convention tripartite conclue entre l'établissement d'origine, l'établissement d'accueil et le praticien, à réaliser une partie de leur activité dans un autre établissement distant d'au moins 20km de son site d'exercice principal. Intérêt : favoriser le travail en commun et coordonné entre établissements, développer des activités dans des établissements de périphérie et étendre la couverture médicale,

10

MEUSE : En 2022, 11 praticiens concernés en Meuse pour un montant de 126 440 €.

- **Mise en place de coordonnateurs de stages territoriaux,**
Les missions des coordinateurs de stage sont :
 - Identifier la cartographie des stages
 - Développer le sourcing des stages avec une analyse territoriale,
 - Identifier de nouveaux terrains de stage,
 - Développer des pratiques communes et mutualisées,
 - Veiller à la qualité des terrains de stages,
 - Développer les bonnes pratiques en matière de tutorat
 - Effectuer le reporting de leurs actions à leur hiérarchie et à l'ensemble des acteurs concernés du territoire (directeurs d'instituts, directeurs de soins, directeurs d'établissements et de structures de soins).

MEUSE : 1 ETP financé sur 3 ans pour le GHT. Ainsi un coordonateur est en poste pour les 3 IFSI/IFAS (Verdun, Bar-le-Duc et Saint-Dizier).

- **Contrats d'allocation d'études (CAE)** : financement d'un étudiant, de tout ou partie de ses années d'études, en contrepartie d'un engagement de sa part à exercer au sein de l'établissement pour une durée déterminée, dès obtention de son diplôme.

MEUSE : une enveloppe de 626 000 € a été allouée pour 59 CAE possible, à ce jour 27 ont d'ores-et-déjà été signés.

PLAN D'ATTRACTIVITÉ DRHS

Au-delà des actions citées ci-dessus, l'ARS Grand Est propose de contractualiser un plan d'actions spécifique au GHT cœur Grand Est permettant en complémentarité des leviers d'ores-et-déjà proposés, de développer des actions spécifiques et adaptées aux structures du territoire.

La réunion de lancement a eu lieu le 14 février dernier et une enveloppe de 675 000 € a été allouée à ce projet. L'établissement identifie actuellement les actions spécifiques à mettre en œuvre au sein des établissements du GHT que ce soit par exemple en terme d'accompagnement de la formation initiale et continue en lien avec la démographie des professionnels de santé au sein du GHT 5, de valorisation de la « marque employeur » du GHT 5, de facilitation des parcours professionnels ou encore d'amélioration de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT).

Ces premiers éléments seront partagés lors de la prochaine réunion organisée le 14 avril prochain.